



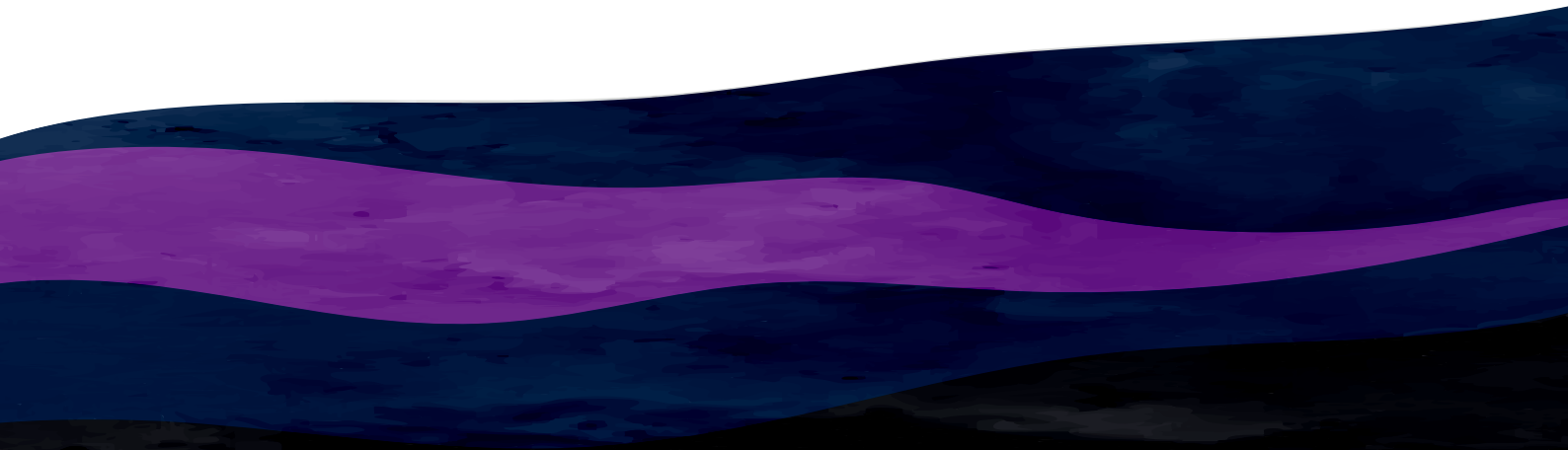
Fédération
des acteurs de
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

Fédération des acteurs de la solidarité

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2023





Sommaire



PAGE

4 RAPPORT MORAL & PERSPECTIVES

VIE FÉDÉRALE

- 10 Bureau CA
- 11 Organigramme
- 12 Equipe
- 13 Représentations
- 14 Carte des adhérents
- 15 **Les moments Forts** : Non à la banalisation
- 15 **Les Moments Forts** : Baromètre «enfants à la rue» FAS-UNICEF
- 16 **Les Moments Forts** : Halte à la braderie du social
- 17 **Les Moments Forts** : #Quiprendsoindenous
- 18 **Les Moments Forts** : Projet de loi immigration

THÉMATIQUES

- 20 Accès aux droits
- 22 Veille sociale
- 26 Hébergement logement
- 30 IAE/RSA
- 34 Santé
- 38 Participation
- 41 Migrants
- 43 Formation



Rapport moral

Hugues DENIELE, Président

2023 : une année complexe et tendue où beaucoup d'indicateurs ont viré au rouge.

Indicateurs sociétaux : stigmatisation des publics précaires, indifférence de l'opinion, transformation et confrontation des pauvretés : rajeunissement, monoparentalisation, féminisation, pauvreté laborieuse...

Indicateurs économiques : augmentation constante du nombre de français vivant sous le seuil de pauvreté par l'effet combiné de l'inflation et renchérissement des coûts de l'énergie...

Indicateurs structurels : baisse relative des financements, induisant des arrêts de projets, voire d'activité de nos adhérents, problématiques lourdes de recrutement à toutes les strates et dans de nombreux métiers, et bénévolat en berne au niveau des gouvernances et des actions de terrain...

Indicateurs politiques : effets néfastes et croisés des annonces gouvernementales : réduction de l'indemnisation des chômeurs de longue durée, menaces sur la loi SRU, blocage du

niveau de soutien à l'IAE, pression sur les allocataires du RSA, loi immigration, impéritie de certains décideurs locaux...

Ce climat d'ambiance morose, s'il a **affecté notre fédération** dans ses fondements, ses convictions, sa manière d'agir, de passer ses messages, de bâtir ses plaidoyers et de nouer des partenariats constructifs, **nous a aussi renforcé dans nos fonctions** régaliennes.

● **Notre positionnement d'acteur responsable avec une parole forte**, audible, sans concession et avec une volonté permanente de nourrir des dialogues constructifs, a prévalu dans les instances représentatives, dans l'exercice de nos nombreux mandats, dans notre participation active dans les collectifs et inter-réseaux. Ainsi, cette année a été au travers de nos mobilisations en solo ou en inter-réseaux, l'occasion de dénoncer les carences et les écarts de traitement du SEGUR, les baisses significatives de certains financements, les besoins d'hébergement non couverts...

L'année a également été rythmée par des rencontres avec les députés et les sénateurs pour les sensibiliser à nos champs d'intervention, pour partager nos combats en matière de logement social, d'hébergement, d'insertion et d'immigration, pour leur faire prendre conscience des réalités locales et passer, par leur intermédiaire, des messages et des interpellations au niveau des 2 assemblées.

Une année de reconnaissance, de pédagogie, de sensibilisation.

- **Le sens de l'anticipation** : la qualité et la pertinence de nos observatoires, combinées à une meilleure écoute et prise en compte de la parole des publics accompagnés, a permis des diagnostics précis et qualifiés au service de nos plaidoyers et nos rencontres avec les élus et les services.

La montée en puissance des réunions territoriales sous l'autorité des vices-présidents s'est traduite par des propositions originales d'actions, d'opérations coups de poing et d'alertes à des moments clefs.

La mise en place du conseil scientifique, après validation du CA était attendue depuis longtemps et représente le dernier étage de la fusée. Ce conseil permettra de travailler en amont des sujets structurants pour alimenter la gouvernance et de se mettre en vigie par rapport aux tendances lourdes de notre société et de notre environnement professionnel.

- **L'innovation et la transversalité** : ces deux marques de fabrique de notre fédération sont inscrites dans notre volonté constante de bâtir des parcours pour nos publics en Optimisant nos dispositifs et en ouvrant le chemin des possibles au travers de partenariats élargis

- **Rôle de précurseur** : 2023 a été précurseur dans les modalités de communication externe

- Précurseur dans le fonctionnement de notre gouvernance : une contribution de l'ensemble des collègues, des apports à notre projet fédéral et la prise en compte des enjeux territoriaux dans nos instances.
- Précurseur dans la recherche de financements liés à des problématiques fortes chez nos adhérents, dans la captation de ressources hybrides, dans l'approche partagée avec des fondations sur des thématiques.
- Précurseur dans les synergies avec le secteur marchand.
- Précurseur dans la valorisation financière des actions de nos bénévoles.
- Précurseur dans le déploiement de notre politique RSE.

Notre secteur fait face à une distorsion forte entre les valeurs de solidarité qui le fondent et le cadre trop contraint et insuffisant qu'offrent les politiques publiques pour répondre à l'ensemble des besoins. Ainsi, une part importante des salariés de notre secteur doit mettre en œuvre des dispositifs interrogeant le fondement même de leurs engagements.

La crise d'attractivité de nos métiers est aussi une crise de sens pour les professionnels.

Les constats alarmants se télescopent avec un environnement dégradé quel que soit le secteur concerné :

- ▲ **Au niveau de l'hébergement et du logement** : sur le seul mois de décembre 2023, 2 947 personnes sur la région, malgré leur demande au 115, n'ont pas pu obtenir d'hébergement faute de place adaptée disponible. 68% des appels au 115 ont malheureusement fait l'objet d'une réponse négative.

Quelles solutions trouver pour des personnes qui peuvent accéder au logement, quand il y a pénurie de logements et ce pour des raisons identifiées : augmentation de la demande, baisse drastique de construction de logements sociaux, baisse des rotations...?

- ▲ **Concernant les personnes en situation d'exil** : comment agir, pour ne pas laisser aux affres d'une survie de plus en plus difficile et dangereuse, des femmes, des hommes et des enfants, alors qu'ils ont traversé l'impossible et l'inhumain pour tenter d'avoir une vie meilleure, et au seul motif qu'ils ne sont pas en règle sur le territoire français ?

- ▲ **Au niveau de l'emploi** : accompagner vers l'emploi est un objectif partagé. Mais notre volonté de travailler étroitement avec France Travail peut-elle s'accommoder de politiques de stop & go permanentes ?

Comment comprendre, alors qu'il faut accompagner vers plus de retour à l'emploi, que les structures d'insertion par l'activité économique ne peuvent pas proposer la palette de leurs interventions faute de moyens supplémentaires ?

Comment assurer nos missions d'accompagnement quand les publics, cumulant des problématiques professionnelles et des difficultés psychosociales, éprouveront des difficultés à trouver des interlocuteurs ad hoc ?

L'agilité et la réactivité de notre fédération, le professionnalisme et l'engagement de son équipe salariée, et la compétence et la disponibilité de la gouvernance, ont permis d'être aux rendez-vous fixés par les financeurs, d'être en soutien des adhérents dans les moments cruciaux, et d'être moteur dans les champs d'activité que nous couvrons.

Je vous remercie d'avoir agi collectivement avec énergie, envie et souvent avec enthousiasme pour servir notre fédération et les causes nobles qu'elle défend au quotidien.

Perspectives

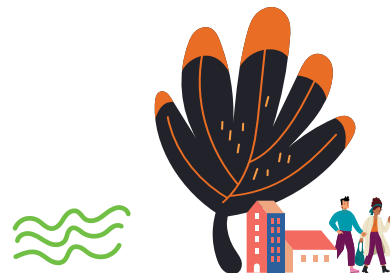
«LA PRÉCARITÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ»

Faisons nôtre cette injonction, car c'est à la fois notre raison d'être, la conviction et l'ambition de notre fédération, et c'est également la conclusion qui s'impose au terme d'une année, qui une fois de plus, a été marquée par l'évidence d'agir pour les publics démunis et avec encore plus d'efficacité.

Dans un environnement marqué par la succession des crises et des imprévisibles, caractérisé par une absence de lisibilité et de cohérence des politiques publiques, notre fédération se veut exemplaire dans son positionnement et son partenariat, avec les différents exécutifs, avec ses adhérents, dans l'exercice de ses mandats et dans ses réponses aux attentes, légitimes, des publics accompagnés.

Notre positionnement d'acteur reconnu nous confère des devoirs :

- ▲ **Devoir d'alerte de l'opinion publique** face à des situations à nos yeux inacceptables : enfants à la rue, remise en cause de l'inconditionnalité de l'accueil, famille monoparentale en précarité malgré une activité salariée, hommes et femmes confrontés à l'insolubilité du problème emploi/logement (...)... la liste est longue.
- ▲ **Devoir de pédagogie et d'éclairage** pour casser des stéréotypes si répandus en ce moment, rétablir des vérités galvaudées par les médias et les réseaux sociaux, redonner de la consistance aux mots et aux chiffres employés, pour dénoncer les pièges de la hiérarchisation de la pauvreté et la stigmatisation, voire la mise en opposition des publics.
- ▲ **Devoir de mobilisation et de sensibilisation** sous des formes nouvelles (opérations ciblées de communication, réunions thématiques décentralisées, mise en valeur de nos réalités à l'occasion de rendez-vous symboliques (sortie de la période hivernale, journée nationale des droits de la femme...)).



Nos partenariats sont solides et pérennes, nos interlocuteurs sont attentifs à nos décisions et à nos prises de positions, nos échanges sont constructifs, dans le cadre d'une vision partagée pour servir les causes que nous défendons.

Mais la rationalité, liée à l'octroi et à la mise en place des financements et la pression induite sur la vie de nos associations, doit aller de pair avec notre volonté d'expérimenter de nouvelles voies d'accompagnement, et avec notre supplément d'âme, de résister, voire s'opposer, à certaines dispositions contraires à notre éthique de conviction.

Nos relations avec nos adhérents : la force de notre fédération vient de l'engagement, du professionnalisme et de la complémentarité de ses adhérents. L'accélérateur doit être mis sur des initiatives récentes :

- ▲ Actions de concertation et de mobilisation sur chaque territoire, déclinées en fonctions de besoins locaux identifiés et des réalités de terrain.
- ▲ Parole politique alimentée et relayée par les Présidents des associations membres, pour donner plus de contenu au volet politique, face à l'opérationnalité du quotidien qui s'impose trop souvent à nous.
- ▲ Réflexions de fond partagées sur des thématiques identifiées et portées par le conseil scientifique : l'apport de compétences extérieures sera de nature à sortir de l'entre-soi et prendre du recul vis à vis de sujets complexes voire polémiques et donner du sens à nos actions futures.
- ▲ Poursuite de la dynamique de soutien de nos adhérents dans leurs multiples représentations locales pour le compte de la fédération et dans leur participation active et appréciée dans les différents ateliers au niveau national.
- ▲ L'émergence d'administrateurs au collège dédié des personnes accompagnées est une chance et une opportunité : chance de croiser la parole, la traduction, et le bien fondé de nos actions dans la réalité du quotidien, et opportunité d'alimenter en mots forts nos plaidoyers.

Nos rencontres avec les élus locaux doivent être plus rythmées et plus élargies. En effet, en complément et en appui de la fédération nationale agissant au niveau des ministres et des représentants politiques nationaux, notre mission est d'identifier des référents pour à la fois relayer l'information, les sensibiliser aux problèmes structurels et conjoncturels de nos métiers et leur fournir les informations pertinentes pour soutenir nos propositions ou défendre nos positions.

Le combat pour les causes que nous défendons se révèle plus ardu quand les financements sont variables voire revus à la baisse. Malgré la mise en place des CPOM, malgré des échanges réguliers et constructifs avec les services de l'État, des départements et des collectivités locales, les budgets sont rarement connus avant le mois de juin et créent de l'incertitude. De même, la réforme de la tarification de l'hébergement, les arbitrages concernant les fonds européens, précarisent les associations, mettent en danger leur capacité à répondre aux besoins, au point, parfois, d'en arriver à la fermeture de places.

Parallèlement à cette contraction des financements, la non indexation des coûts de fonctionnement sur le coût de la vie se traduit à budget constant, par une baisse des ressources financières de l'ordre de 7 % minimum, et par des arbitrages draconiens pour certaines associations.

Entre des moyens financiers et humains qu'il faut optimiser dans le cadre de budgets contraints, et une demande forte de besoins d'accompagnement tant en terme quantitatifs que qualitatifs, le chemin est étroit, et conduit notre fédération à une feuille de route dense et exigeante :

- ▲ Donner du sens et de la visibilité à nos adhérents dans le cadre de nos actions et nos plaidoyers et ce dans un contexte général en proie à la confusion et à la remise en cause de notre modèle social.
- ▲ Agir pour que l'empreinte de la FAS soit forte et non contestable.
- ▲ Rendre visibles les besoins par la sortie de données fiables émanant de tous nos observatoires et en particulier celles s'appuyant sur les SIAO.



- ▲ Donner la parole aux personnes en situation de précarité sur tous les sujets qui les concernent.
- ▲ Faire respecter les droits en accompagnant notamment sur le volet RGPD, en poursuivant ou en mettant en œuvre des dispositifs visant à fluidifier l'accès aux droits des personnes sur le volet logement, l'accès à la santé et aux soins, à relever les manquements au respect du droit des personnes et des associations, et les accompagner à les faire valoir, avec les outils juridiques appropriés.
- ▲ Faire preuve de solidarité vis à vis de nos adhérents dont la pérennité est menacée.
- ▲ Sensibiliser et gagner l'opinion publique pour les causes que nous défendons, par le renforcement des actions de visibilité.
- ▲ Rythmer l'année par des formes de mobilisations innovantes, à des dates symboliques, et par des rencontres d'élus référents
- ▲ Œuvrer en profondeur pour l'attractivité des métiers de l'humain pour préparer l'avenir.

Inspirons-nous des valeurs de l'olympisme en cette année référence pour la France : l'excellence, le respect et l'amitié, auxquelles j'ajouterai la prise de risque et le jeu collectif !

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs suite à l'Assemblée Générale du 1er Juin 2023

COLLÈGE BÉNÉVOLES

BAISE Yves	GRAAL	
BEUSSAERT Patrick	EVIE	
DELGOVE Rachèle	Somme emploi service	
DEMANZE Marc	Fondation Abbé Pierre	Trésorier adjoint
DENIELE Hugues	ALEFPA Solidarité	Président
DUCAMP Christine	La Sauvegarde du Nord	
DUMOULIN Philippe	Temps de vie	Vice-président
MARC Hervé	APAP	
MORISSET Jean-Yves	SOLFA	
NICE Patrick	Accueil et promotion	
VANCAUWELAERT Anne-Marie	APSA- Accueil 9 de coeur	
VANDESTIENNE Jean-Luc	Immobilière sociale 62	

COLLÈGE CADRES

CARON Philippe	Fiac	
DATHY Gaëlle	Accueil et Promotion	Secrétaire adjointe
DE CONINCK Vincent	Abej Solidarité	
ETIENNE Ketty	Blanzly Pourre	
GALLAINO Julien	APAP	Trésorier
MOREAU Fabrice	GRAAL	
ROUVIERE Frédéric	La Sauvegarde du Nord	Secrétaire
VERHERTBRUGGE David	ADARS	

COLLÈGE INTERVENANTS SOCIAUX

CHOUIKHA Mélanie	AFEJI Hauts-de-France
GILLARD Camille	APAP
PENA Laetitia	ADARS
YOU Hélène	La Sauvegarde du Nord

COLLÈGE PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES

KEITA Kemoko	Accueil et Promotion
LETELLIER Carole	Agena

CONSEIL DES TERRITOIRES

SPICHT Patrick	AFEJI	Vice-présidente Flandres Intérieure et maritime
CHOVAUX François	Blanzly Pourre	Vice-président Pas-de-Calais Littoral
FLITZ Éric	APSA	Vice-président Pas-de-Calais Intérieur
DUMOULIN Jean-Christophe	ADARS	Vice-président Oise
D'AMECOURT Thibault	APREMIS	Vice-présidente Somme
MORIVAL Vincent	Abej Solidarité	Vice-président arrondissement de Lille
CARPENTIER Bertrand	La Pose	Vice-président Hainaut-Cambrésis
FRICHET Pascale	Accueil et Promotion	Vice-président Aisne

ORGANIGRAMME



Entrée Lille - 2ème étage
199-201, rue Colbert - 59000 Lille
Tél: 03 20 06 15 06
hautsdefrance@federationsolidarite.org
www.federationsolidarite.org/hauts-de-france



DÉLÉGUÉE RÉGIONALE

Tiffany THIROLLE

06 84 03 04 45

tiffany.thirolle@federationsolidarite.org

SOMME ET ARRONDISSEMENT DE LILLE

CHARGÉE DE MISSION

Olivia NOEL

06 16 96 73 79

olivia.noel@federationsolidarite.org

◆ Habitat ◆ Logement d'Abord

SOMME-OISE

CHEFFE DE PROJET

Anne-Béatrice DELAITE

06 75 20 51 96

anne-beatrice.delaite@federationsolidarite.org

◆ Accès à l'emploi ◆ Projets transversaux
◆ Santé

HAINAUT-CAMBRÉSIS-AISNE

CHARGÉE DE MISSION

Charlène PETOT

06 17 73 87 34

charlene.petot@federationsolidarite.org

◆ Publics ◆ Formation

PAS-DE-CALAIS INTÉRIEUR ET LITTORAL

CHEFFE DE PROJET

Delphine MORREEUW

06 08 28 11 98

delphine.morreeuw@federationsolidarite.org

◆ SIAO ◆ Veille sociale ◆ Hébergement

PAS-DE-CALAIS INTÉRIEUR ET LITTORAL

CHARGÉE DE MISSION

Émilie GARBE

07 50 59 05 96

emilie.garbe@federationsolidarite.org

◆ Seve

FLANDRES INTÉRIEURE ET MARITIME

ASSISTANT ADMINISTRATIF

Antoine DECOSTER

03 20 06 15 06

antoine.decoster@federationsolidarite.org

CHARGÉE DE MISSION

Emmie LEBRUN

06 43 56 99 48

emmie.lebrun@federationsolidarite.org

◆ Santé ◆ Participation

HAINAUT-CAMBRÉSIS-AISNE

UNE FÉDÉRATION, UN RÉSEAU D'ADHÉRENTS, ET... UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS !

La vie interne de la petite équipe de permanents de la Fédération, intrinsèquement liée à celle de la Fédération, des adhérents, des instances de gouvernances (...) mérite aussi un temps d'arrêt sur image, pour partager les avancées de l'année.

« **Faire Fédération** » (un des axes du projet fédéral), ça a aussi été pour la team Hauts-de-France, au-delà de sa présence dans les multiples groupes de travail nationaux et inter-régionaux...

- L'Inter-FAS des 12 et 13 janvier 2023. Ces deux jours de rassemblement de l'ensemble des équipes de la Fédération, sous l'œil attentif de quelques administrateurs nationaux, ont permis à 133 salariés d'échanger sur leurs méthodes de travail, les sujets de fonds, de faire de l'échanges de pratiques, de déterminer des lignes techniques communes... La « Ch'tite équipe des Hauts-de-France », présente dans le comité de préparation, a pu participer activement et s'appuie encore aujourd'hui, sur le fruit de ces travaux.
- La mise en place de journées « Team work&building ». Deux fois dans l'année, un groupe projet, constitué d'une partie de l'équipe de la Fédération, organise une séquence de travail sur un sujet commun à l'ensemble des postes de travail, et impactant pour l'activité de la Fédération, associé à un temps d'activité extérieure. En 2023, l'équipe s'est penchée sur le fonctionnement des représentations portées au nom de la Fédération par ses membres. Ces travaux ont fait l'objet d'une feuille de route, partagée et validée par le CA, dont la mise en œuvre se poursuivra en 2024. Un travail de fond s'engage, visant à prioriser, catégoriser, et mieux organiser les représenta-

tions pour améliorer localement l'impact de nos plaidoyers.

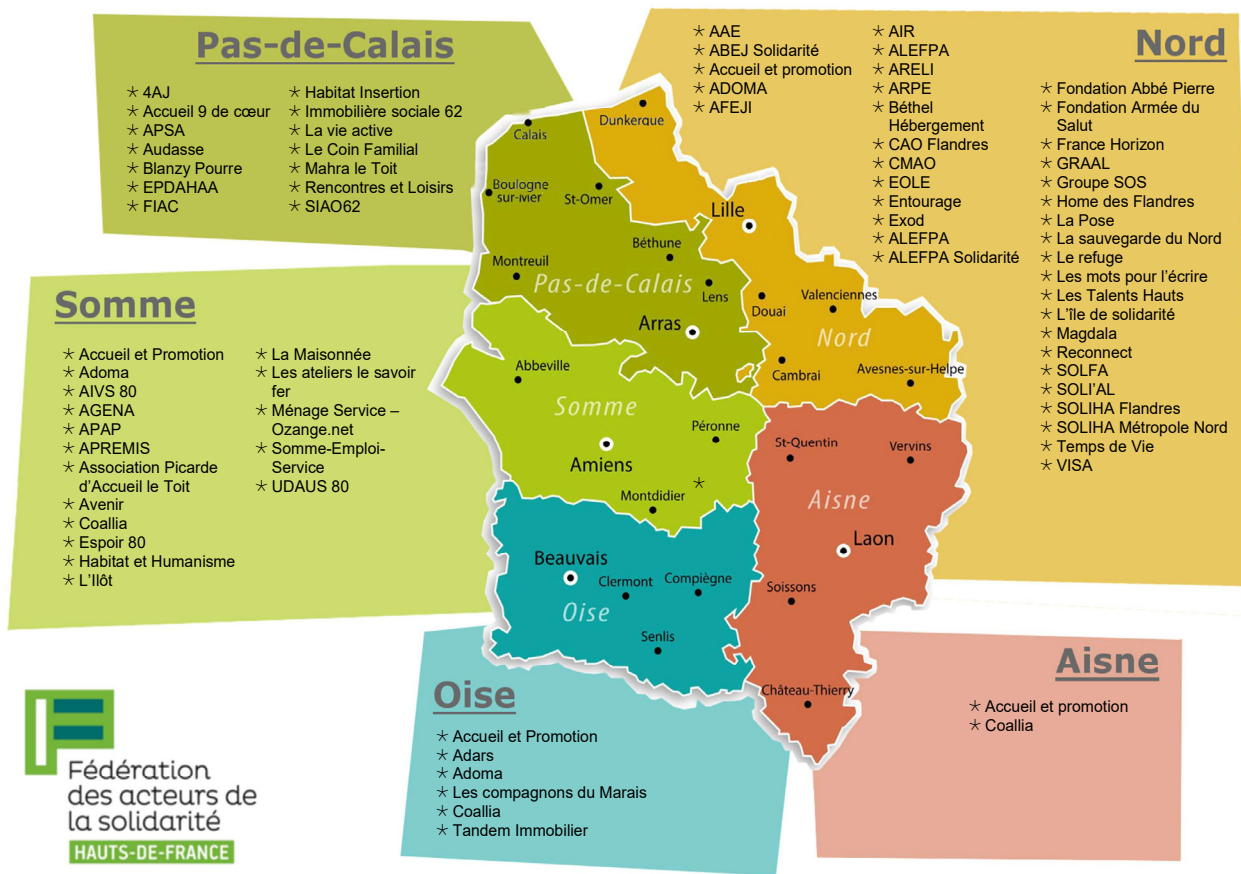
La FAS Hauts-de-France est aussi un site apprenant. Régulièrement, l'équipe accueille des stagiaires. En 2023, Vicky KOLPAKOFF a travaillé avec Delphine MORREEUW et Olivia NOEL sur les questions d'accès au numérique et d'accès au logement, Tristan BOUTROY a travaillé avec la FAS nationale et la FNSS à la réalisation de l'enquête maraude, et a pu être accueilli dans nos locaux à Lille. Tous deux en Master 2 d'ingénierie sociale, ils ont pu découvrir notre secteur et les réalités vécues par les adhérents et les personnes accueillies et accompagnées.

Et pour prendre soin d'elle, l'équipe a également remis à jour le DUERP, alias « document unique d'évaluation des risques professionnels », avec l'aide d'une spécialiste RH. Les actions correctives font l'objet d'une planification, dont plusieurs axes rencontrent également ceux d'une démarche émergente en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale des Organisations.



Et demain ?

Les temps de « Team work&building » traiteront la question des enquêtes et des remontées de données, et permettront ensuite à l'équipe de se concentrer sur la mise en œuvre des plans d'actions nés de ces temps d'intelligence collective. 2024 sera aussi l'année de la RSO à la Fédération. Après « La Fédé passe au vert » de 2022, l'équipe réfléchira à engager, à sa mesure, une démarche RSO en cohérence avec le fonctionnement quotidien.



REPRÉSENTATIONS

La Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France est représentée dans plus de



140 instances grâce à près de



100 personnes différentes

Bravo et merci

à elles pour leur investissement qui permet de porter la parole de la Fédération dans de nombreuses institutions



PARTICIPATION AUX INSTANCES STATUTAIRES

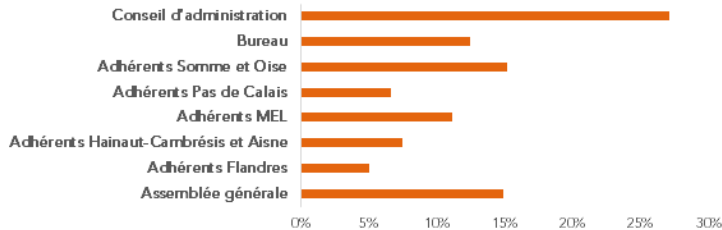


28 rencontres des instances statutaires



376 participants cumulés

PARTICIPATION AUX INSTANCES STATUTAIRES EN 2023

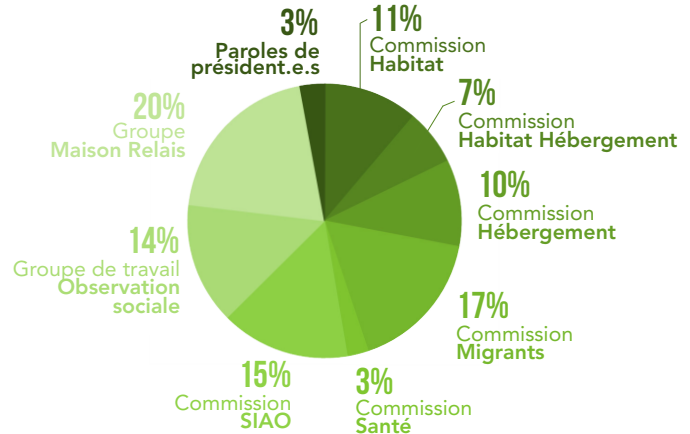


9 commissions et groupes de travail animés par la Fédération qui ont réuni

440

participant.e.s cumulé.e.s

Répartition selon le nombre de participants



Et avec les évènements :

69

réunions organisées

1 432

participant.e.s cumulé.e.s

Les moments forts

- **NON À LA BANALISATION :**
Une mobilisation pour dénoncer le manque de places d'hébergement



Le 26 janvier 2023, à l'initiative de la FAS Hauts-de-France et de la Fondation Abbé Pierre, le parvis de la Gare Lille Flandres a été le théâtre d'un rassemblement qui a permis de donner un coup de projecteur sur le nombre de personnes privées de domicile à Lille et dans la MEL.

70 ans après l'appel de l'Abbé Pierre, son cri est plus que jamais d'actualité, lorsque dans la métropole lilloise, plus de 3 000 personnes vivent dans des conditions précaires, sans domicile fixe.

Ensemble, nous refusons que cette situation ne devienne banale. Nous avons invité les citoyens, comme les personnes concernées et les associations à continuer à faire remonter les besoins en signalant toute situation de personne en détresse sociale.

Notre demande : que le gouvernement donne des moyens supplémentaires aux autorités locales chargées des politiques publiques de solidarité pour renforcer l'offre d'hébergement d'urgence et la construction de logements sociaux.

Ponctué d'écoutes de l'appel de l'Abbé Pierre du 1er février 1954, de prises de paroles, de lecture de poèmes, ce rassemblement a aussi vu naître le slogan, devenu emblématique : « **la vie à la rue, on n'en veut plus** » !



Des ressources créées : un tract, des chiffres, des recommandations « accompagner les personnes en situation de détresse dans la reconnaissance de leur droit à un hébergement et à un logement », les récits « La vie à la rue abîme ».



En chiffres



50 associations adhérentes
500 personnes environ
5 retombées presse
600 tracts distribués

Et demain ?

La FAS Hauts-de-France et ses adhérents s'engagent dans une démarche au long cours pour « Rendre visibles les besoins ». De nouvelles actions prendront forme en 2024, notamment autour de la Saint Valentin.



RENTRÉE 2023 : Baromètre «enfants à la rue» FAS-UNICEF



A la reprise de l'école, plus de 218 enfants sont sans solution d'hébergement dans les Hauts-de-France, (chiffres de la la nuit du 21 au 22 août 2023). Le Baromètre révèle une situation alarmante. **À la veille de la rentrée scolaire, plus de 2 000 enfants en France étaient à la rue**, un chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes au niveau national mais aussi en Hauts-de-France.

La situation de ces enfants sans hébergement a des répercussions sur leur scolarité. Aller à l'école leur permet d'avoir un repas, de maintenir une routine et offre aux parents le temps nécessaire pour effectuer les démarches administratives et chercher des solutions ... Mais où feront-ils leurs devoirs, où se reposeront-ils, où joueront-ils, où seront-ils en dehors des heures de classe ?

La parution de ce baromètre est l'occasion chaque année, de médiatiser cette situation, de communiquer auprès du grand public et d'encourager l'action publique.

Dans la région, Vincent MORIVAL, Vice-Président de l'arrondissement de Lille, a pu répondre aux questions des journalistes de France Bleu, 20 minutes et la Voix du Nord.

Le gouvernement doit se donner les moyens d'honorer son engagement de **« ne plus avoir aucun enfant à la rue »**.



Halte à la braderie du social



Face à l'insuffisance du soutien des pouvoirs publics à la lutte contre la précarité et à notre secteur, le jeudi 12 octobre 2023, en Hauts-de-France comme partout dans notre pays, **les associations se sont mobilisées pour rendre visibles les personnes accompagnées, les professionnels et les bénévoles, qui œuvrent pour les personnes en difficulté et pour notre unité sociale.**

La Fédération des acteurs de la solidarité a initié, avec ses partenaires, une campagne de communication d'ampleur, suivant les codes de la braderie, pour faire connaître les engagements mais aussi les difficultés, **pour interpeller la société et le gouvernement, pour obtenir des réponses à la hauteur des exigences de la solidarité** : des mesures d'urgence et une action dans la durée, pour

les personnes, les professionnels, les bénévoles et les associations, pour l'hébergement, le logement, la santé, l'alimentation, la culture, une vie digne.

En Hauts-de-France, au-delà des réseaux sociaux, deux actions phares : **l'affichage du nombre de personnes sans solution d'hébergement dans les principales gares de la région et l'envoi de cartes postales écrites par les personnes accueillies et accompagnées aux pouvoirs publics.** Parallèlement, la FAS Hauts-de-France a également interpellé l'ensemble des parlementaires de la région, ce qui a débouché sur plusieurs rencontres. De nombreuses associations adhérentes sont apparues dans les médias et ont pu témoigner de leurs activités et de leurs difficultés.

#QuiPrendSoinDeNous : le Collectif des métiers de l'humain en danger Hauts-de-France, toujours mobilisé

Le collectif des métiers de l'humain en danger Hauts-de-France vit encore ! Après les mobilisations de 2021 et 2022, la FAS Hauts-de-France a continué à se mobiliser au sein du collectif, face à une crise persistante de recrutement et d'attractivité, qui s'est transformée en une crise du sens pour les travailleurs sociaux, renforcée par les inégalités de traitement engendrées par les revalorisations « SEGUR » qui ont fait de nombreux oubliés dans nos structures. Des communiqués de presse, des courriers aux parlementaires, un questionnaire sur la situation budgétaire, une manifestation d'ampleur le 28 juin, et la préparation des Etats généraux de la solidarité en région, ont jalonné l'année 2023, visant à sensibiliser le grand public et les autorités politiques aux enjeux du secteur.



Le Collectif régional s'est aussi rapproché du collectif national « Ségur pour tous » de manière à toujours allier plus de forces en commun.

Pour retrouver la rétrospective des actions du COMEHD depuis 2021, une petite vidéo ? Flashez, et vous y êtes !



Et demain ?

En 2024, la mobilisation se poursuivra avec la tenue des États Généraux de la solidarité en Hauts-de-France. Ces rencontres permettront de présenter un plan d'actions structuré autour de trois axes : sensibiliser le grand public, maintenir l'attention des élus et mettre la pression sur les autorités de contrôle et de tarification.

Projet de loi immigration : une mobilisation pour la défense des principes d'intégration républicaine.



La Fédération des acteurs de la solidarité s'est fortement opposée au projet de loi sur l'immigration amendé par le Sénat, pointant qu'il violait les principes fondamentaux d'accueil et d'intégration républicaine. Ce projet prévoyait des mesures telles que la suppression de l'aide médicale d'État, des allocations familiales pour les personnes en situation régulière, ainsi que des restrictions concernant l'accès à l'hébergement d'urgence, tout en rétablissant les délits de solidarité et de séjour irrégulier.

Pour exprimer son désaccord, la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France a proposé à ses membres, en adaptant l'action nationale, de participer à **une journée de «black-out»** le 18 décembre 2023, consistant à cesser toute communication avec l'extérieur et à diffuser des réponses automatiques aux e-mails, ainsi que des visuels spécifiques. En parallèle, elle a mené **une intense campagne de lobbying auprès des parlementaires pour influencer le vote.**

Malgré les efforts déployés, le texte de loi a été adopté, mais plusieurs de ses dispositions ont été ultérieurement censurées par le Conseil constitutionnel, suite à une saisine conjointe de la Fédération et d'autres acteurs associatifs.

La Fédération s'est particulièrement opposée à l'éventuelle exclusion des personnes étrangères en situation irrégulière des hébergements d'urgence, considérant cela comme contraire à la dignité humaine et remettant en question le principe d'inconditionnalité de l'hébergement, pourtant inscrit dans le Code de l'action sociale et des familles.

Face à cette situation, la Fédération des acteurs de la solidarité a appelé le gouvernement à mettre en œuvre des mesures alternatives non législatives pour soutenir l'accueil et l'accompagnement des étrangers, tout en continuant à surveiller de près les évolutions législatives dans ce domaine.



Et demain ?

La mobilisation continuera en 2024 avec une large consultation des personnes accompagnées, des travailleuses sociales et sociaux, des directions d'associations et des bénévoles. Cette consultation déterminera les formes de mobilisation contribuant à la cohésion et à la force de notre pays qui restent aujourd'hui menacées.

THÉMATIQUES



Le numérique au service de l'accès aux droits

Le numérique au service de l'accès aux droits

Dans un contexte d'accroissement de la dématérialisation des services publics et de l'entrée en vigueur du nouveau cadre légal de protection des données (RGPD), la FAS vous propose un temps de présentation et d'échanges le :



Mardi 13 juin 2023
de 10h30 à 12h

Pré-programme :

- Présentation des enjeux et de l'impact de la dématérialisation des démarches sur les publics précaires dans les Hauts-de-France
- Retour sur les résultats de l'enquête menée auprès de nos adhérents
- Présentation de Reconnect coffre fort numérique par Grégoire Guillard et une illustration de son utilisation par un adhérent
- Temps de questions réponses

En visioconférence - Inscription
Le lien vous sera transmis quelques jours avant la rencontre.



Fédération des acteurs de la solidarité
Hauts-de-France

En partenariat avec :

RECONNECT
Le numérique au service de l'accès

Dans un contexte d'accélération de la dématérialisation des services publics et de l'entrée en vigueur du nouveau cadre légal de protection des données (RGPD) et face aux enjeux et impacts de cette dématérialisation et du numérique sur l'accès aux droits des personnes en situation de précarité, la Fédération des acteurs de la solidarité a souhaité mettre en place un cycle de présentation et d'échanges autour de solutions numériques qui permettent de faciliter l'accès aux droits pour les personnes en situation de précarité.

Dans ce cadre, un premier webinar organisé le 13 juin 2023 a réuni 40 personnes.

Après un premier temps consacré aux enjeux globaux et aux impacts de la dématérialisation des services publics sur les publics précaires, présenté par Déborah Facon, chargée de mission chez le Défenseur des Droits, les participants ont pu découvrir le coffre-fort numérique proposé par Reconnect à travers une présentation de l'outil et un retour d'expérience de plusieurs adhérents.



En chiffres



1 webinar
40 personnes différentes
34 structures représentées



78%



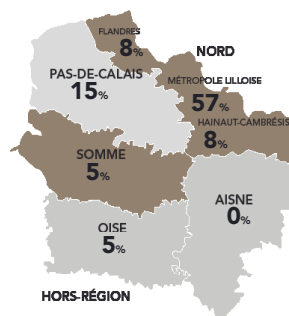
22%

18% Directeurs, Chefs de service
2% Bénévoles



Répartition des fonctions

Répartition par département



● FAS à vacances pour tou.te.s

Le programme «**Vacances pour Tou.te.s**», soutenu par l'ANCV, permet aux structures d'insertion de co-financer les projets de vacances individuelles ou collectives des personnes qu'elles accompagnent.

Dans le cadre de l'appel à projets 2023, un webinaire régional a été organisé le 5 mai 2023 afin de présenter et de discuter des critères pour bénéficier des Aides aux Projets de Vacances, des moyens disponibles, de l'élaboration du budget, ainsi que des types de séjours collectifs envisageables. Ce webinaire a rassemblé 38 participants.

Contrairement à l'année précédente, **de nombreuses structures des Hauts-de-France ont soumis des projets en 2023, et 32 projets ont bénéficié d'un soutien**. Ce sont ainsi 220 personnes qui ont pu partir en vacances grâce au dispositif. Trois associations de notre région ont également été récompensées dans le cadre du concours photo du programme. Bravo à Eole, Habitat et Insertion et La Sauvegarde du Nord.



En chiffres



32 projets soutenus dans les Hauts-de-France
13 projets collectifs
19 projets individuels

200 personnes parties en vacances :



137 adultes



52 enfants



31 accompagnants

● CAF du Nord : instauration d'un système d'interpellation pour les adhérents de la Fédération

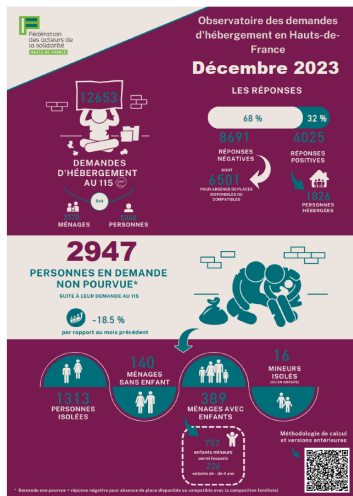
En réponse aux préoccupations récurrentes de ses adhérents concernant des difficultés de communication et de traitement des dossiers CAF dans le Nord, une enquête avait été menée en 2022.

En 2023, sur la base des résultats de cette enquête, des discussions avec la CAF ont pu être engagées pour proposer des actions conjointes. L'aboutissement principal de ces échanges est la mise en place d'un processus de sollicitation de la CAF pour gérer les situations complexes et urgentes, en trois niveaux, dont le dernier permet de contacter directement la CAF pour résoudre ces situations. Pour faciliter ces échanges, un référent « **urgence CAF** » a été désigné pour chaque association adhérente.

Actuellement, 19 associations du Nord utilisent ce processus, avec 43 référents «urgence CAF» désignés.

En parallèle, deux webinaires en collaboration avec la CAF ont été organisés pour les adhérents. Ils ont réuni près de 130 participants et ont permis d'aborder la politique d'accueil départemental de la CAF, l'offre Partenaires de la CAF du Nord, la politique de recouvrement des indus, l'accès aux droits CAF des étrangers.

Reprise des travaux d'observation sociale régionale



Après avoir été mis en pause suite à la fusion du SI-SIAO en 2019, les travaux d'observation sociale régionale ont pu reprendre en 2023.

Un groupe de travail réunissant l'ensemble des SIAO de la région a été mis en place. Il a pour objectifs de :

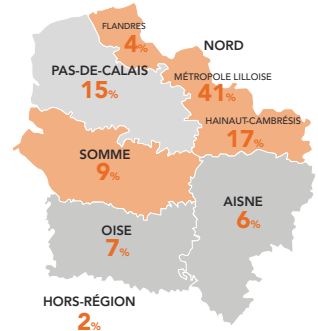
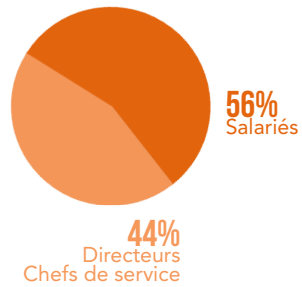
- ▲ Créer un espace d'échange de pratiques en matière d'observation sociale.
- ▲ Étudier des pistes d'harmonisation régionale
- ▲ Détecter si besoin et renforcer les compétences techniques en exploitation statistique des SIAO
- ▲ Travailler sur une publication régionale

Les 5 rencontres de l'année 2023 ont permis de finaliser une première publication régionale sur les demandes d'hébergement d'urgence et de sensibiliser l'ensemble des SIAO de la région à un outil d'analyse commun via une session de sensibilisation à l'utilisation de Power BI et Power Query.



Répartition des fonctions

Répartition par département



Et demain ?

Publication d'une synthèse mensuelle régionale des demandes d'hébergement d'urgence.
Poursuite des travaux autour d'une harmonisation régionale à travers la définition de chaque variable du SI-SIAO.



Mais « De la rue au logement » ce n'est pas seulement disposer d'une observation fiable, c'est aussi définir ensemble les conditions de réussite des missions du 115/SIAO, et les évolutions nécessaires du secteur afin qu'une solution digne puisse être apportée à chaque personne sans-logement, sans-abri qui en fait la demande. Nous avons donc organisé :

Journée régionale «Écoute.e.s 115»

Dans un contexte marqué par une forte augmentation des demandes d'hébergement et une diversification croissante des publics à prendre en compte, la journée régionale organisée le 7 décembre 2023 à Béthune par la Commission, avec le soutien de la DREETS, a offert une occasion précieuse aux écoute.e.s 115 d'échanger sur leur métier, leurs difficultés mais aussi leurs réussites.

La compagnie de théâtre « La Belle Histoire » a proposé un scénario qui, à travers un effet miroir, a parfaitement illustré la complexité de leurs missions tout en soulignant leurs « victoires du quotidien ».

Les écoute.e.s ont pu ensuite partager leurs expériences, discuter de leurs besoins spécifiques, renforcer leur compréhension commune des défis actuels, et poser les bases d'une collaboration encore plus étroite.

Et demain ?

Organisation d'une rencontre annuelle à destination des écoute.e.s 115

Suivi des travaux de modernisation du 115



En chiffres



57 personnes différentes
23 structures

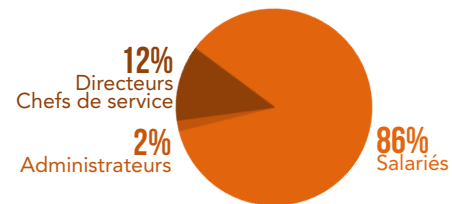


65%

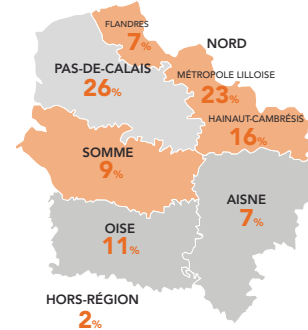


35%

Répartition des fonctions



Répartition par département



Journée régionale Maraudes et Samu-sociaux - FNSS



Organisée conjointement par la FNSS (Fédération Nationale des Samu Sociaux) et la FAS Hauts-de-France (Fédération des Acteurs de la Solidarité), la journée Régionale «Maraudes et Samu Sociaux» du 8 décembre dernier a rassemblé 54 participants de la région Hauts-de-France.

Le principal objectif de cette journée était de **permettre aux maraudeurs de s'approprier le référentiel des missions et d'évaluation des maraudes et Samu sociaux**. Elle a également été l'occasion de favoriser le partage d'expériences entre les équipes, qu'elles soient composées de professionnels ou de bénévoles contribuant ainsi au renforcement des liens entre les différents acteurs de la région.

Les participants ont partagé leurs expériences, leurs difficultés rencontrées sur le terrain, mais aussi leurs réussites et bonnes pratiques.

La journée a également été consacrée à **formuler des propositions concrètes visant à améliorer le travail quotidien** des équipes dans l'orientation et l'accompagnement des personnes en situation d'exclusion.



En chiffres



54 personnes différentes
24 structures



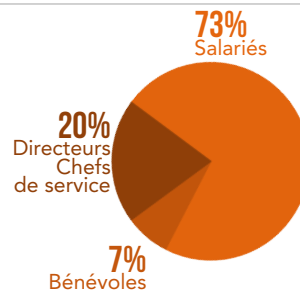
43%



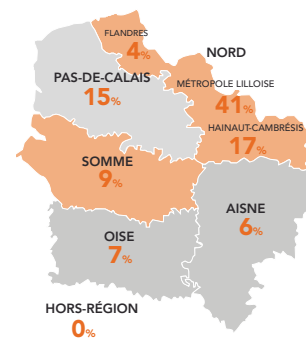
57%



Répartition des fonctions



Répartition par département



Évaluation de la mise en oeuvre de l'instruction relative aux missions des SIAO dans le département du Nord

Avec le soutien de la DDETS du Nord, notre fédération a accompagné les 3 SIAO du département dans une démarche de réflexion leur permettant d'évaluer la mise en œuvre de l'instruction du 31 mars 2022 relative aux missions des SIAO.

Cet accompagnement a permis d'une part d'évaluer l'adéquation entre les actions déjà mises en place sur les trois territoires et les évolutions nécessaires à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs de l'instruction, et d'autre part d'identifier des préconisations et un plan d'action pour harmoniser les pratiques et décliner la mise en œuvre de l'instruction au niveau départemental.

ANIMATION FÉDÉRALE : LA COMMISSION SIAO



6 réunions de commission
67 participants
31 personnes différentes
18 structures représentées

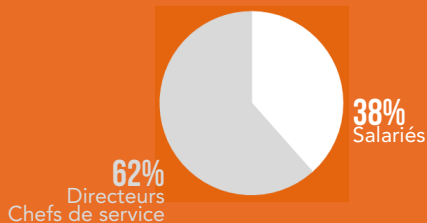


62%

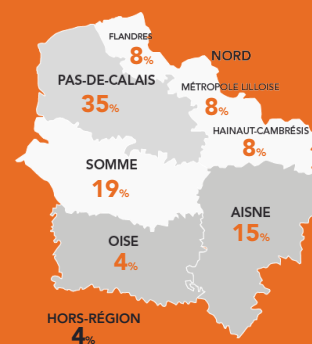


38%

Répartition des fonctions



Répartition par département



- La poursuite de l'accompagnement des SIAO du Nord et du Pas-de-Calais pour une évolution du système de gestion opérationnel des appels 115
- Les travaux autour d'un baromètre des accueils de jour sur la MEL
- La participation à deux nouveaux Groupe de travail nationaux (GT Accueils de jour et GT Observation sociale)

🍷 L'outil «Ma demande de logement social»

L'année 2023 a permis de finaliser et diffuser l'outil imaginé lors des échanges entre bailleurs et associations en 2022. Cet outil vise à faciliter le parcours du demandeur de logement social et servir de base commune d'accompagnement aux associations et bailleurs. Il comporte :

- Une grille d'auto-évaluation par le ménage sur ses besoins d'accompagnement dans son parcours de logement social.
- La liste des pièces obligatoires et complémentaires à cocher.
- Une grille permettant de travailler avec le ménage ce qui relève dans sa demande de besoins, de rêve, de capacité... (typologie, étage, pavillon, communes.)
- Un outil de préparation à la visite du logement.
- Le guide propose aussi des schémas explicatifs sur le fonctionnement du logement social : priorités et contingents, différents niveaux de loyers pratiqués, taux d'effort et « Reste à Vivre », typologie de logement accessible selon la composition familiale.

Retrouvez les outils ici



En 2023 la FAS a poursuivi la rédaction de guides et d'outils à partir de l'expertise collective des commissions : informations, mise en œuvre des réformes, valorisation des bonnes pratiques à destination de ses adhérents.

🍷 Cycle bailleurs associations 2023 : «L'habiter à l'heure du logement d'abord»



En chiffres



1 réunions
112 participants
61 structures représentées

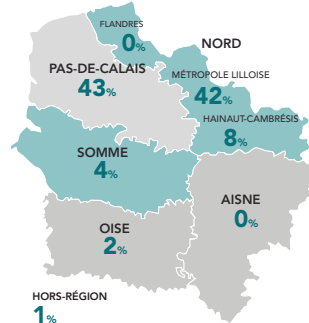


78%



21%

Répartition par département

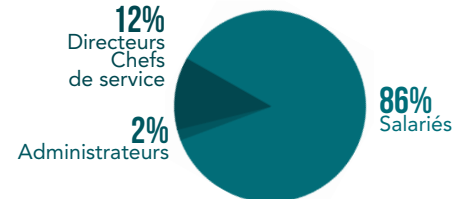


Que signifient l'habitat et habiter à l'heure du logement d'abord ? Comment sont prises en compte les aspirations individuelles des personnes ? En termes d'habitat ? Quels liens perdurent entre les personnes accueillies et les équipes qui ont pu les accompagner ?

Plus de 120 participants, bailleurs, associations et partenaires se sont réunis le 23 juin 2023 pour échanger sur ces questions autour d'une table ronde le matin et d'ateliers l'après-midi.

L'événement a été marqué par la présence de Gabriel URIBELARREA, sociologue au Laboratoire Pacte et co-auteur du rapport «**Le logement d'abord vu par ses destinataires**», ainsi que par les témoignages et partages d'expériences de personnes accueillies, d'associations et de bailleurs.

Répartition des fonctions



Évaluation des ESSMS à travers les outils de la loi 2002-2



La récente réforme de l'évaluation, mise en place par la Haute Autorité de Santé (HAS), a établi un **nouveau cadre d'évaluation reposant sur un référentiel national commun à tous les Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)**.

Face à cette réforme, plusieurs initiatives ont été lancées dès le premier trimestre 2023 pour soutenir les adhérents, notamment à travers des sessions de formation et le développement d'un outil dédié au suivi de l'évaluation.

Une partie importante de cette évaluation repose sur l'application des outils de la loi 2002-2, lesquels sont essentiels pour garantir la conformité et la qualité des services offerts par les ESSMS.

Ainsi, pour répondre aux besoins et aux interrogations fréquentes de ses adhérents, la FAS Hauts-de-France a pris l'initiative d'**élaborer un guide accompagné d'une foire aux questions**, offrant ainsi une ressource plus complète et adaptée pour naviguer à travers les exigences légales et les pratiques évaluatives des ESSMS.

Fin de vie dans les pensions de famille : «lorsque survient un décès» : focus sur le groupe hôtes de pension de famille du 30 novembre 2023



En chiffres



3 réunions
89 participants
69 personnes différentes
50 structures représentées



79%



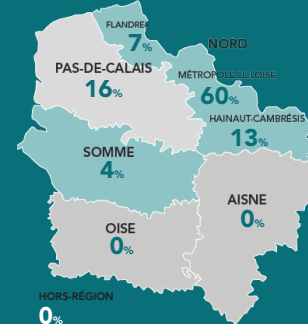
21%

Espace d'échanges entre les professionnels des pensions de famille de la région, le groupe Hôtes de pensions de famille qui existe depuis 2015 et se réunit en moyenne trois fois par an, est toujours très plébiscité avec 20 à 30 participants minimum à chaque rencontre.

La rencontre du 30 novembre 2023 dans la pension de famille de Somain était consacrée à **la gestion du décès en pension de famille, avec l'intervention très attendue d'Antoine Marchand, Conseiller Funéraire, Thanatopracteur, Conseiller en prévoyance aux pompes funèbres Marchand**.

38 professionnels ont pris part à cette rencontre, soulignant l'importance centrale de ce sujet dans les pensions de famille. Les échanges ont révélé pour tous un même objectif : garantir une fin de vie digne et respectueuse des dernières volontés exprimées.

Répartition par département



Reprise des sessions d'échanges entre les territoires de mise en œuvre accélérée du Logement d'abord

Depuis 2018, notre Fédération a instauré des temps d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs des territoires de mise en œuvre du Logement d'abord dans les Hauts de France. Après une pause en 2022, cette dynamique a été réactivée en 2023 avec le soutien de la DREETS. Ces rencontres rassemblent un large panel de partenaires : les collectivités qui portent la mise en œuvre accélérée du Logement d'abord, les SIAO, les coordinateurs Logement d'abord, les têtes de réseaux, la DREETS et les DDETS. Trois rencontres ont eu lieu, elles ont permis de partager les actualités territoriales en lien avec le plan Logement d'abord 2 et de découvrir deux initiatives inspirantes d'autres régions :

- ▲ **Dans l'Ain** : la mutualisation de l'ASLL et de l'AVDL par la DDETS et le département de l'Ain.
- ▲ **Dans le Rhône** : le projet de plateforme d'accompagnement porté par la Maison de la veille Sociale, la DDETS, la Métropole Grand Lyon et le département du Rhône, visant à harmoniser et simplifier les mesures d'accompagnement et les circuits de prescription.

Nous avons montré que nous avons une capacité collective à nous mobiliser, à nous coordonner dans la logique du logement d'abord. Pour autant, faute de production de logements accessibles, c'est toujours l'hébergement qui est mis à contribution pour répondre aux crises des dernières années et malgré les efforts conjoints, le nombre de personnes non logées ou mal logées, en situation de détresse sociale, progresse.

En chiffres



3 réunions
63 participants
41 personnes différentes
29 structures représentées

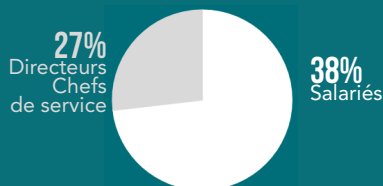


76%

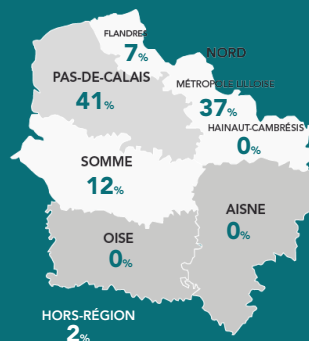


24%

Répartition des fonctions



Répartition par département



ANIMATION FÉDÉRALE



« Si les personnes que nous accompagnons ont sans doute souvent des difficultés à « habiter », beaucoup ont encore la capacité de rêver [...]»

Mireille Charonnat

COMMISSIONS HÉBERGEMENT ET HABITAT



- 5 réunions
 - 2 Commissions habitat
 - 2 Commissions hébergement
 - 1 Commission mixte
- 123 participants
- 92 personnes différentes
- 57 structures représentées

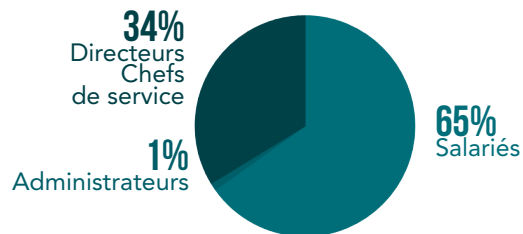


78%

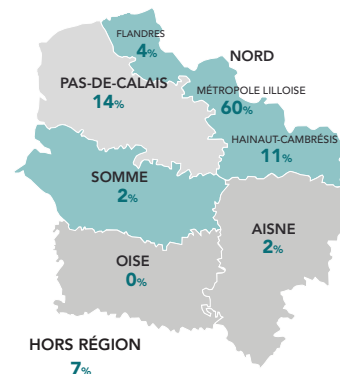


22%

Répartition des fonctions



Répartition par département



Sessions de sensibilisation à la médiation active

Et s'il n'était nul besoin d'attendre d'avoir levé différents freins (au logement, à la santé par exemple) avant de proposer à un.e salarié.e d'aller rencontrer une entreprise ?



- En 2023, nous invitons les SIAE de la région à découvrir lors de cycles de sensibilisation à la médiation active **les grandes thématiques travaillées dans le cadre du programme SEVE**, le tout avec le regard très opérationnel d'une SIAE du programme et l'appui méthodologique d'un.e formateur.rice.



En chiffres



6 sessions de 2 jours non consécutifs
58 participants
pour 47 SIAE

« On
peut perdre une entreprise,
on ne peut pas perdre un salarié »

SIAE participant à une session
de sensibilisation



Et demain ?

Les partenaires ont exprimé à l'occasion d'un comité de pilotage la pertinence de renouveler d'autres sessions de sensibilisation en 2024 sur des territoires identifiés.



Programme SEVE Emploi

Depuis 2021, la Fédération des acteurs de la solidarité accompagne des SIAE volontaires dans le cadre du programme SIAE et Entreprises Vers l'Emploi (SEVE). L'objectif ? **L'emploi durable pour toutes et tous !** Avec l'appui méthodologique d'un.e formateur.rice pendant 10 journées et le soutien de l'animation régionale, les structures développent des partenariats avec les entreprises.



En chiffres



- 6 SIAE en 2021
- 13 SIAE en 2022
- 7 SIAE en 2023
- 11 SIAE en 2024



- Des rencontres avec l'UMIH, la CCI Amiens-Picardie, la CMA HdF
- Des actions menées à destination des prescripteurs sur les territoires
- Des comités de pilotage avec les partenaires
- Des rencontres régulières entre SIAE SEVE



Accompagnement dans l'évolution des politiques publiques : **organisation de rencontres territoriales aux côtés de l'IRIAE Hauts-de-France**

En 2023, la Fédération s'est impliquée dans les travaux de préparation de la nouvelle feuille de route pour l'IAE.

La Fédération a veillé à partager l'ensemble de ses contributions, propositions et analyses sur :

- ▲ **le rapport IGAS « L'insertion par l'activité économique : état des lieux et perspectives »**
- ▲ **la circulaire relative au Fonds d'inclusion dans l'Emploi 2023**
- ▲ **le chantier France Travail**

La Fédération s'est notamment investie dans l'organisation et l'animation du cycle de rencontres territoriales proposé aux SIAE de la région au printemps 2023...l'occasion de rappeler son attachement à la diversité et la complémentarité des dispositifs et solutions pour l'accès à l'emploi de toutes et tous, avec une attention particulière pour les ACI et les personnes les plus éloignées de l'emploi!



Violences conjugales : repérer et orienter pour accompagner dans l'emploi

Dans le cadre des travaux de la communauté des ASP, des CIP et des encadrants, le webinaire du 29 juin 2023 sur le thème «**Violences conjugales: repérer et orienter pour accompagner dans l'emploi**» avait pour objectifs de sensibiliser et informer sur ces questions et de mesurer leurs impacts en matière d'insertion professionnelle.

L'expertise de Séverine Lemièrre, Maîtresse de conférences à l'Université Paris Cité et Présidente de l'Association " FIT une femme un toit ", a permis de mettre en lumière **les aspects spécifiques des violences conjugales et intrafamiliales en lien avec les parcours professionnels**. Une session de questions/réponses était prévue pour favoriser les échanges et les clarifications. La participation d'experts locaux a enrichi les discussions, et facilité l'identification des partenaires spécialisés pour renforcer les liens entre les différents acteurs engagés dans la lutte contre les violences conjugales et l'accompagnement vers l'emploi.



En chiffres



159 personnes étaient inscrites au webinaire
80% employé.e.s d'ateliers chantiers d'insertions
42% CIP
18% directions ou cadres
16% ASP

Et demain ?

En 2024 : Dans la continuité de la rencontre régionale, il s'agira de proposer une formation aux professionnels des SIAE et des EA pour agir contre les violences conjugales.

La Fédération poursuivra ces travaux aux côtés de la DRDFE et la Fédération régionale des CIDFF.



Lancement du plan d'actions «Addictions : outillons les SIAE»

Le webinaire « Accompagnement et addictions » avait permis d'asseoir les besoins de formation en matière de posture professionnelle, de réglementation et la nécessité de temps d'interconnaissance des acteurs de l'addictologie avec les SIAE et les EA.

Fort de ce constat et grâce au soutien de la DREETS HDF et de l'ARS HDF, le plan d'actions « Addictions : outillons les SIAE » est aujourd'hui lancé !

Il a démarré avec un premier temps de formation « Addictions : outillons les SIAE » en partenariat avec Addictions France et Hauts-de-France Addictions.

L'objectif général de la formation est de favoriser l'amélioration de la prise en compte des addictions en matière de prévention et de gestion des risques socio-professionnels auprès des SIAE.



6 SIAE et 1 EA du Nord ont participé à la première session qui s'est tenue les 18 et 19 décembre 2023 à Valenciennes



Et demain ?

POURSUITE DES FORMATIONS

- Somme: les 25 et 26 janvier 2024
- Pas-de-Calais: les 15 et 16 février 2024
- Aisne: les 21 et 22 mars 2024
- Oise : les 18 et 19 avril 2024

POURSUITE DU PLAN D' ACTIONS

« Passer à l'action : un accompagnement au changement » : en fonction des besoins repérés lors des sessions de formations, des accompagnements individuels seront proposés en 2024.

« Parler addiction en SIAE et EA » : outiller les SIAE/ EA afin d'améliorer la connaissance des structures d'addictologie de leurs territoires et faire émerger la prise de conscience chez les salariés en insertion [2024].



F Fédération des acteurs de la solidarité **HAUTS-DE-FRANCE**

FORMATION

Addictions: des repères pour agir

18 et 19 décembre 2023
Accueil à partir de 9h
9h30 - 12h30 / 14h - 16h30

DDETS du Nord Valenciennes
« Les Tertiales » Rue Marc Lefrancq
BP 90045 59301 Valenciennes

P Parking des tertiales
anne-beatrice.delaite@federation-solidarite.org
06.75.20.51.96

Objectif général:
Favoriser l'amélioration de la prise en compte des addictions en matière de prévention et de gestion des risques socio-professionnels auprès des Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et des Entreprises adaptées (EA).

Objectifs spécifiques:

- Définir l'addiction et les risques liés aux usages de substances psychoactives licites et illicites
- Argumenter sur l'obligation réglementaire et la plus-value de la prise en compte de l'addiction en matière de risques professionnels
- Décrire le processus d'un projet de prévention des addictions en SIAE ou EA

Public cible

Professionnels des SIAE ou EA:
Encadrant technique, accompagnateur socio-professionnel, conseiller en insertion professionnelle, chef de service, directeur, ...

Pré-requis

Inscription par binôme obligatoire :

- un professionnel de la direction / encadrement
- un professionnel en charge de l'accueil des usagers/salariés

En partenariat avec :

Financé par :

ARS Hauts-de-France

Plaidoyer «Addiction et précarité»

Décembre 2023



Le plaidoyer Addiction et Précarité, réalisé en collaboration entre la FAS et la Fédération Addiction, a été élaboré lors d'un groupe de travail national, dans lequel la FAS Hauts-de-France a été représentée grâce à la mobilisation de l'un de ses adhérents.

Ce plaidoyer s'articule autour des sujets de la dépersonnalisation des consommations, de la réduction des risques, de la modification des documents internes aux structures et la sensibilisation des professionnels de tous secteurs sur les addictions concernant particulièrement des personnes en situation de précarité. Plusieurs focus sont également faits dans ce plaidoyer : l'un sur le **lien entre santé mentale et addiction**, un second sur le **lien IAE et addiction**, et le dernier concerne le **lien entre femmes et addictions**.



L'accès aux soins et à la prévention des plus démunis : le PRAPS II

«C'est avec tous les acteurs du système de santé, en étant aux côtés de celles et ceux qui chaque jour soignent, prennent en charge, accompagnent, sensibilisent nos concitoyens, en mobilisant les nombreux atouts de notre région et en étant innovants que nous parviendrons à faire progresser la santé des habitants des Hauts-de-France»

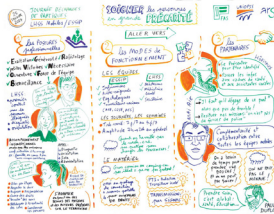
Hugo GILARDI, DG ARS Hauts-de-France

En 2023, la FAS a participé aux travaux de révision du PRAPS (Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis) et a réalisé une contribution validée par les membres du bureau auprès de l'ARS et de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Hauts de France.

Les grands objectifs de ce PRAPS II sont :

- ▲ **D'intensifier la lutte contre le renoncement**
- ▲ **Déployer des projets d'inclusion numérique**
- ▲ **Poursuivre le renforcement de l'offre spécifique de santé pour les personnes en grande précarité (hébergements médicalisés et dispositifs mobiles)**
- ▲ **Consolider, localement, les modalités d'animation et de coordination de ces dispositifs santé /précarité dans le cadre du parcours d'hébergement et d'insertion dans le logement**
- ▲ **Poursuivre le décroisement des politiques publiques et des acteurs**
- ▲ **Définir et déployer une stratégie d'actions pour garantir la prise en compte de la parole et de l'expertise des personnes les plus démunies**

Groupe d'échanges de pratiques LHSS mobiles /ESSIP



Le 25 janvier 2024 à Arras, la FAS a organisé, en partenariat avec l'URIOPSS, une journée d'échanges de pratiques à destination des professionnels des LHSS mobiles et des ESSIP.

Ces deux dispositifs créés récemment en Hauts-de-France pour **permettre aux personnes en situation de grande précarité d'accéder aux soins**, ont fait remonter le besoin de se rencontrer et d'échanger afin de mieux se connaître, et de mieux harmoniser les pratiques de chacun.

« Grâce à cette journée et aux échanges qui ont eu lieu, j'envisage des modifications dans mes pratiques professionnelles pour les améliorer et améliorer nos accompagnements. »

Professionnelle paramédicale en ESSIP

En chiffres



- 47 professionnels participants
- 15 dispositifs représentés (sur 19 existants)
- 97% de taux de satisfaction
- 98% des participants aimeraient que ces journées se reproduisent

Parler Addictions en Pensions de famille

« Les temps de socio-esthétique ont permis aux résidents d'avoir accès à un espace privilégié, libérant la parole et permettant une détente et une valorisation personnelle. Quant aux temps avec le CSAPA, ils ont permis à quelques résidents de réaliser et/ou mettre des mots sur des conduites addictives auxquelles ils étaient confrontés : deux de nos résidents ont en ce sens demandé le contact de professionnels du CSAPA pour entamer un suivi »

Travailleuse sociale dans une pension de famille de la Somme.

Depuis plusieurs années, la FAS coordonne cette action auprès des pensions de familles de la région. En partenariat avec l'association Addictions France et la Fédération Addiction, cette action permet aux pensions de famille d'aborder les questions de l'estime de soi et des addictions tant auprès des résidents que des professionnels de ces structures.

Véritable levier dans la prise de conscience des effets délétères des addictions sur la santé, la vie sociale et professionnelle, cette action permet une meilleure prise en compte des addictions.

En chiffres



- 9 associations
- 14 pensions de famille
- 13 professionnels formés par Addictions France, avec une amélioration notable des compétences de chacun
- 180 résidents ont participé à tout ou partie des ateliers
- 62% des participants souhaitent modifier leurs habitudes

Et demain ?

Malgré la suspension de certains de nos partenariats en 2024, la FAS a la volonté de poursuivre cette action qui répond à un besoin important des pensions de famille. Les modalités de mise en œuvre restent à définir.



A la rencontre de deux secteurs : stages croisés

« Ce dispositif mérite d'exister
et de perdurer dans l'intérêt de nos profession-
nels et du public que nous accueillons »

CAARUD



Mise en place dans l'objectif de favoriser l'interconnaissance des professionnels et services de l'addictologie et de l'insertion, l'action « A la rencontre de deux secteurs : stages croisés » favorise la mise en lien de ces deux secteurs pour optimiser l'accompagnement de leur public respectif, mais souvent similaire.

Ce dispositif s'avère parfois complexe à mettre en place et peut rencontrer une réticence des futurs stagiaires à s'engager dans cette action faute de temps ; néanmoins la satisfaction de l'ensemble des participants à ces stages croisés et les effets de ces stages montrent leur réel intérêt pour les participants, pour mieux appréhender le secteur d'en face et améliorer les prises en charge des personnes accompagnées.



En chiffres



20 professionnels en stage

100% des stagiaires estiment que le stage a répondu à leurs attentes

4.8/5 c'est la moyenne des réponses données par les stagiaires sur l'accueil qui leur a été réservé à leur arrivée

92% des personnes interrogées estiment que les stages croisés leur ont permis de mieux appréhender le secteur voisin

La santé à la FAS



Le déploiement des formations PRISME précarité et santé mentale dans le Nord : 3 formations ont été mise en place à Lille, Dunkerque et Maubeuge. Ces formations sont gratuites et dispensées par l'Orspere Samdarra.

Le relais de l'action Questions de femmes : depuis le 1er janvier 2023, l'action Questions de femmes est pilotée par le CRCDC. La FAS reste un partenaire essentiel dans la mobilisation du public.



LA COMMISSION SANTÉ FAIT PEAU NEUVE



C'est avec un nouveau président de commission (François CHOVAUX) et une nouvelle chargée de missions que la FAS a organisé sa seule Commission Santé de l'année.

Cette rencontre a réuni une dizaine d'adhérents de la région.

Organisée le 3 octobre, au début du mois de sensibilisation nationale au **dépistage organisé du cancer du sein**, cette commission a été l'occasion de présenter le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Hauts-de-France (CRCDC), ainsi que les trois cancers pour lesquels un dépistage organisé est coordonné.

En chiffres



Le cancer colorectal est le **2^{ème} cancer le plus meurtrier en France**

Moins d'une personne sur 3 réalise le test de dépistage alors qu'il est 100% pris en charge.

Dans plus de **9 cas sur 10**, détectés tôt, un cancer (du sein ou colorectal) **peut être guéris**.

40% des cancers pourraient être évités grâce à des changements de comportements liés à l'alcool et au tabac.



Le Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées (CRPA) Hauts-de-France

En 2023, la FAS a poursuivi sa mission d'accompagnement au renforcement du Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées.

Quatre plénières ont été organisées par le CRPA :

- ▲ Le 14 avril, à Amiens, sur la thématique de l'accès à l'emploi,
- ▲ Le 16 juin, à Lille, sur la thématique de la santé mentale,
- ▲ Le 22 septembre, à Arras, sur la thématique du harcèlement,
- ▲ Le 15 décembre, à Valenciennes, sur la thématique de l'accès aux droits. Lors de cette journée, de nouvelles élections ont eu lieu pour déterminer les nouveaux délégués de l'année 2024.

Au-delà de l'organisation des plénières, le CRPA a également participé :

- ▲ Aux COMED de la région, notamment celles du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise;
- ▲ Au groupe de travail mené par les porteurs nationaux (FAS, Fondation Armée du Salut, et UNIOPSS) sur la révision et la négociation du nouveau CPOM national avec la DIHAL,
- ▲ A plusieurs interventions auprès de futurs travailleurs sociaux (module exclusion de l'IRTS à Loos, IRTS à Berck, ...). De nouvelles pistes d'interventions ont également été proposées pour l'année 2024, notamment avec l'EESTS de Maubeuge.

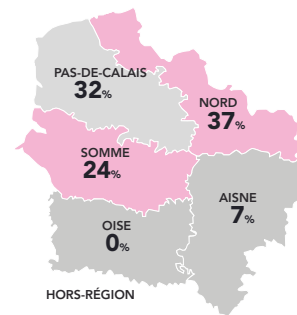


En chiffre



6 délégués
2 suppléants
2 membres actifs
4 plénières
301 participants au CRPA

Répartition par département



Faciliter l'appropriation et le développement du travail pair dans les associations des Hauts-de-France

«Ouvrez votre esprit, foncez !
expérimentez ! Laissez-vous porter »

Travailleuse sociale d'une structure ayant participé au projet



Après deux ans d'accompagnement et d'engagement, le projet proposé par la Fédération à ses adhérents s'est terminé. **Ce projet a permis à 9 structures adhérentes de pouvoir s'engager dans une démarche de réflexion autour de la pair aide, de bénéficier d'un accompagnement et d'une formation.**

En 2023, 8 structures ont recruté un.e travailleur.euse pair pour une durée initiale d'un an. Six professionnelles ont terminé leurs contrats prévus dans le cadre du projet. Une structure a procédé au recrutement d'une deuxième travailleuse pair qui a été associée aux temps forts du projet.

Ces professionnelles ont bénéficié d'une formation continue de 17 jours qui s'est déroulée de février à juin à Amiens.

La fin de l'année a été dédiée au bilan du projet et aux nouvelles perspectives. Un quatrième atelier a été proposé à toutes les associations engagées dans la démarche (y compris la CMAO) pour faire le bilan.

De façon générale, les évaluations et les échanges montrent que les professionnel.le.s investi.e.s dans le projet ont vu leur regard, leur posture et leur vision de l'accompagnement évoluer, non sans doute, réticences ou questionnements. **A l'issue de ce projet, la majorité des professionnel.le.s ont convaincu.e.s de l'importance du rôle d'un.e travailleur.euse pair auprès des publics accompagnés et des équipes,** en apportant un autre regard par exemple sur la temporalité ou les besoins immédiats des personnes accompagnées.

PARTICIPATION

En chiffres



31 ateliers

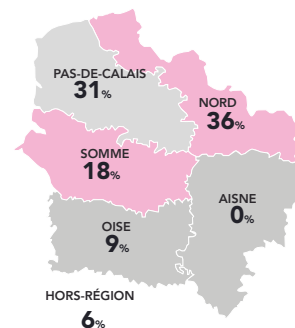
255 participant.e.s

10 structures différentes

4,5/5 c'est la note que les professionnel.le.s donneraient à ce projet

95% des participant.e.s à l'atelier 4 recommanderaient le projet

Répartition par département



Vous avez dit « travail pair » ? Et demain ?

La Fédération s'est engagée, aux côtés de deux autres FAS (Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle Aquitaine), pour aller plus loin dans le développement du travail pair. Dans le cadre du fonds d'aide aux régions qui lui a été alloué par la FAS nationale, la Fédération signera une convention avec l'Institut Régional du Travail Social Hauts-de-France pour établir une cartographie des postes de travailleur.euse.s pair existants dans la région. **Cette étude permettra de visibiliser les besoins d'accompagnement et de formation, et d'amener les structures à s'engager dans la démarche, améliorer l'intégration des professionnel.le.s pair et/ou pérenniser les postes.**



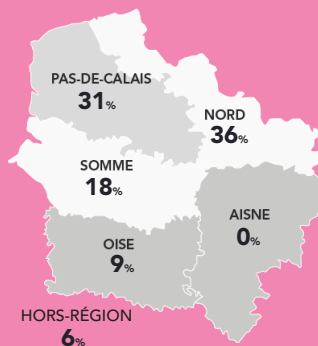
En chiffres



1 cartographie des besoins des associations

1 journée régionale

Répartition par département



«Merci à la FAS d'accompagner ces nouveaux métiers de la pair aidance. La route est encore longue pour que cette culture de l'aide soit reconnue mais à coup sûr elle participera d'un meilleur accueil pour les personnes en détresse sociale »

Intervenant dans le cadre de la formation RESPAI

Pour rendre visible l'engagement de nos adhérents durant les deux ans qu'a duré le projet, la Fédération organisera **une journée régionale pour faire connaître le travail pair**, essayer les bonnes pratiques et encourager de nouvelles structures à tenter l'aventure !

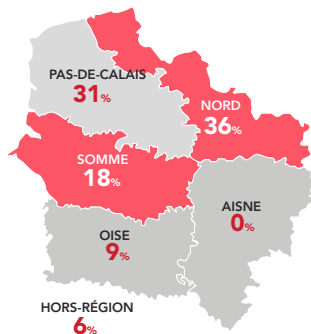




ANIMATION FÉDÉRALE : LA COMMISSION RÉFUGIÉ.ES / MIGRANT.E.S

En 2023, la thématique retenue pour les travaux de la Commission a été celle des droits fondamentaux des personnes exilées. A cette occasion, les professionnel.le.s ont pu rencontrer trois représentant.e.s du Défenseur des droits (Siège et antenne régionale). Cette rencontre a permis aux juristes du DDD de repreciser le cadre de saisine de l'institution et de pouvoir échanger autour des constats réalisés tant au sein des associations que de l'institution.

Ce travail en commission a fait écho à l'engagement de la Fédération et de ses adhérents autour de la loi « **Contrôler l'immigration, améliorer l'intégration** » afin de préserver et garantir le respect des droits des personnes en situation de migration ou l'ayant été.



En chiffres



2 réunions
78 participant.e.s
25 structures
représentées

L'accompagnement des personnes en situation de migration

La Fédération a continué à accompagner les intervenant.e.s sociaux.ales dans leurs missions de terrain. Elle a notamment apporté des éclairages juridiques et administratifs sur certaines situations de personnes accompagnées. **La FAS a également proposé des solutions pour permettre le règlement de situations bloquées**, notamment en suggérant la rédaction de recours gracieux à destination des préfets et/ou services déconcentrés de l'Etat.

Demandes de titres de séjour en Préfecture

En mars 2023, la Fédération a lancé une enquête auprès de ses adhérents pour identifier les situations de blocage dans la délivrance des titres de séjour dans les préfectures. **Plus de 150 situations bloquées ont été remontées par les professionnel.le.s en quelques semaines.** Ces blocages concernaient toutes les personnes en situation de migration, des bénéficiaires d'une protection internationale aux personnes en demande d'un premier titre de séjour ou d'un renouvellement. Ces personnes pouvaient être en situation régulière ou non. Il est ressorti de l'analyse que **l'une des principales causes de blocage résidait dans le délai de réponses des préfetures** (pouvant aller jusqu'à plusieurs mois) même lorsqu'elles étaient interpellées par les professionnel.le.s sur des situations entraînant des ruptures de droits ou de contrat de travail. Suite à ces constats, la gouvernance fédérale a décidé de proposer aux préfet.e.s de chaque département une rencontre pour échanger et trouver des solutions pour les personnes concernées. La préfecture de l'Aisne a accepté de recevoir la Fédération pour évoquer les difficultés constatées. La majorité des situations concernant la préfecture du Nord, **la Fédération a cosigné une lettre ouverte pour alerter le préfet sur les délais de traitement des demandes et de réponses des agent.e.s aux sollicitations envoyées par les travailleur.euse.s sociaux.ales.**

Cycle de webinaires "FAS au droit d'asile"

La FAS Hauts-de-France a proposé un cycle de trois webinaires dédiés au droit d'asile, à destination de ses adhérents, afin de permettre aux équipes de renforcer leurs connaissances sur cette procédure particulière. Ce cycle a réuni 187 intervenant.e.s sociaux.ales de toute la région, issu.e.s majoritairement des secteurs du DNA, de l'AHIL ou de la veille sociale.

Ces trois rencontres ont permis de revenir sur l'ensemble du parcours d'un.e demandeur.euse d'asile, sur le fonctionnement des institutions chargées du traitement de l'asile en France et sur les procédures particulières telles que la prise en compte des vulnérabilités ou l'application du principe de l'unité de famille.

Ce format court d'1h30 a été apprécié et a permis une meilleure appropriation du sujet. Des éclairages ont pu être apportés sur des dispositions procédurales, sur des points juridiques ou jurisprudentiels mais également de délivrer des conseils aux professionnel.le.s pour les aider dans l'accompagnement des personnes en demande d'asile.

91% des professionnel.le.s se sont estimé.e.s satisfait.e.s des connaissances acquises.

Et demain ?

La Fédération continuera à se mobiliser et s'engager pour le respect des droits des personnes exilées. Elle accompagnera les adhérents sur l'appropriation des changements importants que le projet de loi augure. En 2024, elle organisera notamment une table ronde autour des droits fondamentaux des personnes exilées. Cet événement sera l'occasion d'échanger et d'outiller les professionnel.le.s, notamment autour de nouveaux espaces de lutte, mais également de poursuivre l'engagement collectif fort en faveur des droits des personnes en situation de migration.



FORMATION

En 2023, la Fédération a organisé cinq sessions de formation à destination de ses adhérents :

- ▲ **Se préparer aux nouvelles modalités d'évaluation des établissements de services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)**
Session du 2 et 3 mars 2023 (en inter)
Session du 28 au 29 mars 2023 (en inter)
- ▲ **Fondamentaux du droit des étranger.ère.s**
Session des 10, 17 mars et 1^{er} juin 2023 (en intra)
Session des 28 septembre, 5 et 13 octobre 2023 (en inter)
- ▲ **Réseau expérience soutien pair aideance (RESPAI) dans le cadre du projet «Faciliter l'appropriation et le développement du travail pair dans les associations des Hauts-de-France»**
Session du 23 février au 29 juin 2023 (en inter)
- ▲ **Addiction et IAE : des repères pour agir**
Session du 18 et 19 décembre (en inter)



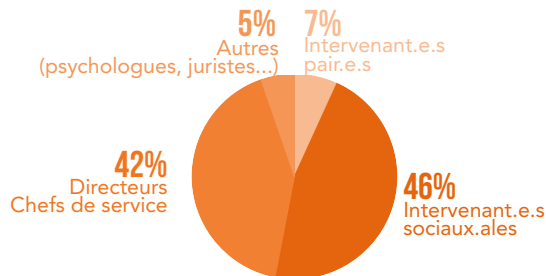
En chiffres



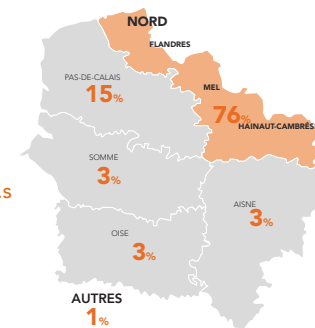
6 formations
87 professionnel.le.s formé.e.s
31 établissements représentés



Répartition des fonctions



Répartition par département



Les interventions

La Fédération intervient dans les formations initiales et continues des futur.e.s professionnel.le.s des secteurs sociaux, médico-sociaux...

Ces interventions sont l'occasion de présenter le champ de la lutte contre les exclusions, l'activité du réseau de la FAS, de ses adhérents, les enjeux de notre secteur, mais également de sensibiliser les futur.e.s professionnel.le.s à certains sujets tels que la parole des personnes accompagnées et la pair aideance. En 2023, la Fédération a pu contribuer :

- ▲ au module exclusion pour les étudiant.e.s en première année d'assistant.e.s sociaux.ales et d'éducatrice.s spécialisé.e.s. de l'IRTS Hauts-de-France, site de Loos.
- ▲ aux journées nationales de la formation, organisées par le Mouvement Accompagnement Intervention Sociale (M.A.I.S), la Fédération a été invitée à présenter ses travaux sur la pair aideance. Elle a animé un atelier, avec un adhérent engagé dans le projet, à destination de travailleur.euse.s sociaux.ales venu.e.s de toute la France. Un moment de partage, de dialogue qui a permis de lever des freins et d'échanger autour d'expériences.
- ▲ au DU Santé Précarité proposé par la Faculté de Médecine de Loos et coordonné par le Réseau Santé Solidarité Lille Métropole.



En chiffres



240 étudiant.e.s rencontré.e.s
3 formations différentes

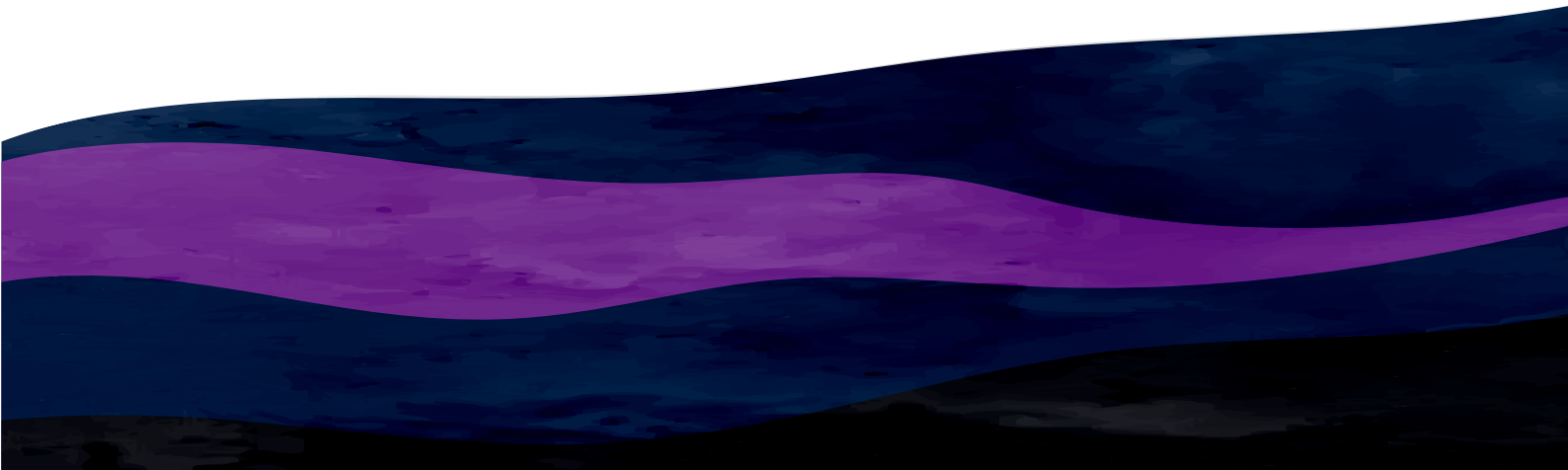
Et demain ?

En février 2024, la Fédération passera un audit de renouvellement pour sa certification Qualiopi. Il lui permettra de continuer à organiser des formations, notamment pour ses adhérents, et à favoriser la mobilisation de leurs plans de formation auprès des opérateurs de compétences.

Sont prévues en 2024 :

- ▲ 2 sessions de formation sur l'évaluation des ESSMS (inter et intra).
- ▲ 1 session de formation à la médiation active (intra).
- ▲ 1 session "Fondamentaux du droit des étrangers" (intra).
- ▲ 4 sessions "Addiction et IAE : des repères pour agir" (inter).

La Fédération continuera d'être à l'écoute des besoins de ses adhérents et partenaires pour répondre aux besoins des professionnel.le.s et des bénévoles. N'hésitez pas à contacter l'équipe pour tout projet de formation !



FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ HAUTS-DE-FRANCE

Entrée Lille - 2ème étage
199-201, rue Colbert - 59000 Lille

Tél: 03 20 06 15 06

hautsdefrance@federationsolidarite.org

<https://www.federationsolidarite.org/hauts-de-france>



Avec le soutien de :



Financé par :



La FAS Hauts-de-France est membre de :

